UN JEUNE AVESNOIS SE TUA PAR MÉGARDE AVEC SON REVOLVER

Dans la soirée de mardi, on transportait à l'Hôpital Saint-Nicolas, à Maubeuge, un jeune homme de 20 ans, Pierre Falquier, garçon boucher, demeurant 31, Grande Rue, à Avesnes-sur-Helpe, qui portait à l'abdomen une très grave blessure faite avec une arme à feu.

Des quelques renseignements recueillis auprès de la famille, dont on devine l'affolement, il résulte que le jeune homme, après avoir tranquillement passé la soirée chez lui, se disposait à aller se coucher, lorsqu'il retira de la poche de son pantalon un revolver qu'il portait à l'insu de ses parents. Soudain, on ne sait exactement de quelle façon (peut-être la gachette s'accrocha-t-elle à un bouton de son vêtement, peut-être appuya-t-il dessus par mégarde), le coup partit et la balle pénétrant dans l'abdomen, perfora le foie et les intestins du malheureux.

Après la première visite d'un docteur, une auto conduisit le blessé à Maubeuge, mais malgré les soins qui lui furent donnés à l'Hôpital, Pierre Falquier expirait dans la nuit, quelques heures après son admission et dans de cruelles souffrances.

MÉDAILLE de la Famille Française

La médaille de la Famille française est décernée, en témoignage de reconnaissance nationale, aux mères de famille dont les noms suivent :

NORD

Médailles d'Argent

Despriet-Garin, à Avesnes-sur-Helpe, 9 enfants; Devaux-Pagniez, à St-Amand, 8 enf.; De Ville-Houssoy, à Ronchin, 8 enf.; Dewaele-Vanhille, à Bray-Dunes, 9 enf.; Dewavrin-Flipo, à Mouvaux, 8 enf.; D'Hoorne-Lamie, à Dunkerque, 8 enf.; Dinoire, Elluin, à Maubeuge, 8 enf.; Dron-Boisdenghien, à Walincourt, 8 enf.; Dubois-Decrem, à Cysoing, 9 enf.; Dubois-Rose, à Cassnin, 8 enf.; Dupont-Verlynde, à Boeschèpe, 9 enf.; Duverlie-Scheers, à Godewaersvelde, 9 enfants.

Mmes Eloy-Claeyssen, à Dunkerque, 9 enfants ; Ferdin-Hanarte, à Valenciennes, 9 enf.; Fiems-Barremaecker, à Lille, 8 enf.; Fournier-Clermont, à Forest-sur-Marque, 9 enf.; Gabet—Galase, à Valenciennes, 8 enf. ; Gadeyne-Coudeville, à Malo-les-Bains, 8 enf.; Gary-Coton, à Denain, 8 enfants ; Gelez-Musy, à Anzin, 8 enf.; Goffin-Moguet, à Poix-du-Nord, 8 enf.; Graux-Leriche, à Tourcoing, 8 enf.; Groux-Dunat, à Salomé, 8 enf.; Handtschoewercker-Bécuwe, à Bray-Dunes, 8 enf.; Herbaut-Vermersch, à Haubourdin, 8 enf.; Hugot-Delaval, à Illies, 9 enf.; Hutter-Goumelle, à Malo-les-Bains, 8 enf.; Janssoone-Quageboeur, à Godewaersvelde, 9 enf.; Lageiste-Popieul, à Bray-Dunes, 8 enf.; Larangé-Decoopman, à Bray-Dunes, 8 enf.; Lardez-Vanuxem, à Lomme, 8 enf.; Lefebvre-Delerue, à Illies, 9 enf.; Leroy-Bécuwe, à Bray-Dunes, 8 enf.; Lesage-Frémaux, à Hallennes-lez-Haubourdin, 8 enf.; Leurent-Tiberghien, à Mouvaux, 8 enf.; Lobbedey-Marteel, à Bray-Dunes, 9 enf.; Loozen-Isenbrandt, à Hazebrouck, 8 enf.; Lor-Vilain, à Belvigny, 9 enf.; Maerten-Maerten, à Bray-Dunes, 8 enf.; Mees-Ferret, à Tourcoing, 9 enf.; Mes-Deweale, à Bray-Dunes, 9 enf.; Marteel-Desfrennes, à Bray-Dunes, 9 enf.; Marteil-Couvelsere, à Bray-Dunes, 8 enf.; Marteel-Marteel, à Bray-Dunes, 9 enf.; Méresse-Sorriaux, à Saint-Hilaire-lez-Cambrai, 9 enf.; Messlen-Lannoy, à Roubaix, 8 enf.; Moerman-Lefebvre, à Lille, 9 enf.; Muse-Cepelle, à Merville, 8 enf.; Noisette-Ruide, à Englefontaine, 8 enf.; Nollet-Branswick, à Lille, 9 enf.; Petit-Cauchle, à Sin-le-Noble, 8 enf.; Popieul-Lobbedey, à Bray-Dunes, 8 enf.; Quaegebeur-Vanmerris, à Godewaersvelde, 9 enf.

Mmes Quesnoy-Dubois, à Orchies, 8 enf.; Renvermez-Delattre, à Preux-au-Bois, 8 enf.; Rietzsche-Leynaert, à Bray-Dunes, 9 enf.; Salembier-Maerten, à Bray-Dunes, 8 enf.; Salomé-Lyoen, à Hazebrouck, 9 enf.; Sandier-Sacré, à Lille, 8 enf.; Stahl-Delesalle, à Lille, 8 enf.; Tison -Bauduin, à Bouchain, 8 enf.; Vallette-Picard, à Caudry, 8 enf.; Vanbleuy-Dewaele, à Bray-Dunes, 9 enf.; Vendebrouck-Boulier, à Tourcoing, 8 enf.; Vandersracten-Weyne, à Commes, 8 enf.; Vandewalle-Sailly, à Thiennes, 8 enf.; Vanhille-Bryckaert, à Bray-Dunes, 8 enf.; Vanhille-Vanhille, à Bray-Dunes, 8 enf.; Vanhille-Decoster, à Bray-Dunes, 8 enf.; Vanhoutte-Vanhille, à Bray-Dunes, 8 enf.; Vantleicke-Haezebrouck, à Bray-Dunes, 8 enf.; Vantielcke-Wallyn, à Bray-Dunes, 8 enf.; Vanwolleghem-Derocq, à Bousbecque, 8 enf.; Verwaerde-Vandaele, à Hazebrouck, 8 enf.; Victoor-Lyoen, à Steenvoorde, 9 enf.; Vroland-Platevoet, à Bray-Dunes,8 enf.; Waignier-Hocquet, à Neuville-s.-Escaut, 8 enf.; Wallart-Lesage, à Illies, 8 enf.; Wallyn-Atloo, à Bray-Dunes, 9 enf.; Wallyn-Vanhille, à Bray-Dunes, 9 enf.; Wallyn-Haezebrouck, à Bray-Dunes, 8 enf.; Wallyn-Haezebrouck Marie-Louise, à Bray-Dunes, 8 enf.; Wante-Wambersie, à Lille, 9 enf.; Wierez-Marchyllie, à Pitgam, 8 enfants.

(A suivre)

PAS-DE-CALAIS

Médailles d'Argent

Lenoir-Clairy, à Gosnay, 8 enf. ; Lestienne-Hollez, à Beuvry, 8 enf. ; Leturgie-Gelu, à Annezin, 8 enf. ; Lezy-Thuret, à Lens, 9 enf. ; Luchez-Devassine, à Marles-les-Mines, 8 enf. ; Lyoen-Thorez, à Bully-les-Mines, 8 enf. ; Magnier-Tison, à Lens, 8 enf. ; Mailloux-Cuvillier, à Arras, 8 enf. ; Maison-Dumont, à Wimille, 9 enf. ; Michaud-Normanc., à Lens, 9 enf. ; Muzelet-Debove, à Liévin, 8 enf. ; Noël-Masset, à Linghem, 8 enf. ; Ormus-Sénéchal, à Hénin-Liétard, 8 enf. ; Petit-Desraoulin, à Divion, 8 enf. ; Ponthieux-Rault, à Lens, 8 enf. ; Pontois-Warlet, à Eleu-dit-Lauwette, 8 enf. ; Pottez-Devaux, à Loos-en-Gohelle, 9 enf. ; Proysart-Réant, à Divion, 8 enf. ; Queneutte-Venel, à Lacouture, 8 enf. ; Régnier-Longuemart, à Liévin, 8 enf. ; Sannier-Durand, à Groffliers, 8 enf. ; Scaillerez-Fauveaux, à Gouy-sous-Bellone, 9 enf. ; Segard-Bauduin, à Noyelles-Godault, 8 enf. ; Semail-Depretz, à Rouvroy, 9 enf. ; Ulrich-Liebert, à Liévin, 8 enf. ; Valembois-Fortier, à Hersin-Coupigny, 8 enf. ; Vastra-Anus, à Liévin, 8 enf. ; Wantiez-Druon, à Noyelles-sous-Lens, 9 enf.

(A suivre)

AISNE

Médaille de bronze

Mmes Achon-Jonneaux, à Laon, 5 enf. ; Barrois-Leboulanger, à Cuisy-en-Almont, 5 enf. ; Blancourt-Moussart, à Charly-sur-Marne, 8 enf. ; Blondel-Chambon, à Bourg-et-Comin, 6 enf. ; Boucher-Maqua, à Chaource, 5 enf. ; Briquet-Lamoureux, à Wiège-Faty, 5 enf. ; Brugnon-Dantigny, à Fargniers, 8 enf. ; Bruby-Carpentier, à Gricourt, 7 enf. ; Carlier-Lanez, à Pouilly-sur-Serre, 7 enf. ; Doublet-Souplet, à St-Quentin, 5 enf. ; Ducat-Malvy, à Sissonne, 5 enf. ; Flamme-Hégo, à Buire, 5 enf. ; Fontaine-Descambres, à Chauny, 5 enf. ; Fournier-Blause, à Quessy, 6 enf. ; Fraquet-Masson, à Mesbrecourt-Richecourt, 5 enf. ; Gave-Frayon, à Prémont, 5 enf. ; Gillet-Fossier, à Dizy-le-Gros, 6 enf. ; Guichon-Mercier, à Laon, 5 enf. ; Huet-Tourigny, à Bouconville-Vauclerc, 5 enf. ; Huot-Coulon, à Liesse, 5 enf. ; Lamer-Noé, à Buire, 5 enf. ; Longuet-Sirot, à Torcy, 7 enf. ; Mahoudeaux-Juillard, à Wimy, 6 enf. ; Manne-Tissot, à Chauny, 6 enf. ; Michel-Champagne, à Mondrepuis, 5 enf. ; Mignotet-Lejeune, à Soissons, 8 enf. ; Mignot-Picot, à Chauny, 5 enf. ; Ninitte-Carlier, à Buire, 5 enf. ; Piette-Dupuis, à Bellenglise, 6 enf. ; Prud'hommeaux-Colmon, à Dizy-le-Gros, 7 enf. ; Salembien-Moret, à la Vallée-aux-Bleds, 8 enf. ; Sellandre-Boitelle, à Mesbrecourt-Richecourt, 5 enf. ; Sauvage-Cattier, à Quessy-Cité, 5 enf. ; Scoupe-Tallien, à Chauny, 6 enf. ; Staub-Tétart, à Chauny, 6 enf. ; Stocker-Fincemaille, à Soissons, 5 enf. ; Ternynck-Bériot, à Chauny, 5 enf.

Lisez toutes les semaines

" LE RÉVEIL ILLUSTRÉ "

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 9.51) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

La Tombola du Timbre Antituberculeux

Le premier lot est gagné par le numéro C. 652

Le tirage de la tombola du timbre antituberculeux a eu lieu dimanche à 11 h., sur le perron de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Sory, adjoint au maire, entouré de M. De Brabander, adjoint, des membres du comité et de Me Gaillard, huissier, et de plusieurs conseillers municipaux. Le tirage fut précédé d'un concert donné par l'Harmonie des Accordéonistes Roubaisiens. Six aveugles de l'Hospice assurèrent les opérations du tirage.

G 1246 — A 9609	— I 7493	— F 8229	
J 3928 — F 6489	— J. 9124	— H 7820	
J 747 — B 6853	— C 5523	— F 9137	
B 8973 — L 9570	— L 8169	— C 1493	
L 610 — L 9982	— E 1695	— B 5389	
H 2097 — H 1031	— C 4597	— A 9056	
H 5047 — L 892	— F 4920	— K 5153	

Le tirage de la Tombola par des vieillards de l'hospice

Voici la liste des numéros gagnants :

C 652 — K 1550	— B 8798	— L 5014	
I 9834 — H 5845	— I 5622	— C 6596	
F 1198 — D 7599	— C 4823	— I 4047	
K 3859 — K 4078	— E 3462	— D 6422	
H 2015 — D 6055	— J 9045	— J 2653	
L 671 — C 4240	— B 6272	— K 3602	
A 9298 — K 5812	— A 7915	— K 919	
I 3928 — H 6441	— J 8892	— E 3190	
C 3352 — H 2448	— J 2744	— B 8900	
J 8966 — I 8438	— C 1080	— C 2822	
F 7696 — I 5292	— A 8480	— C 3035	
K 875 — B 8102	— A 7927	— K 3872	
B 5543 — J 9248	— I 9680	— B 6302	
B 7632 — A 2679	— F 763	— H 6988	
D 7289 — I 7796	— H 8305	— I 8317	
L 4615 — C 7321	— E 3099	— B 8181	
H 7937 — L 9075	— F 7756	— F 7906	
F 31 — E 3636	— C 4932	— H 2015	
L 8617 — H 8363	— L 4712	— F 222	
F 9046 — F 7989	— I 5691	— B 6422	
H 193 — I 6097	— C 6791	— L 3662	
J 4417 — A 4667	— C 3609	— E 3646	

Photo a su choisir pour parer, durant plusieurs jours, les murs de sa salle de réunion

Les infets les plus divers, si nous osons nous exprimer ainsi, ont été traités par la plaque sensible, qui a mis en relief les beautés imperceptibles au pinceau.

Plus de vérité, moins de floriture, tels sont les avantages présentés par la photographie.

Il est exact, surement, que l'on s'émeut moins devant une photo que devant un tableau... Et pourtant, allez visiter l'exposition qui se tient au Café Dubus, 181, Grande-Rue, et sous vous ferez une opinion personnelle qui pourra servir de conclusion à ces quelques lignes.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS DE ROUBAIX LANNOY ET LEURS CANTONS

L'union des Mutilés et Réformés de Roubaix, Lannoy et leurs cantons, a tenu son assemblée générale hier matin à 10 h., dans la magnifique salle du « Foyer du Mutilé », 3, rue de l'Espérance. Comme toujours, cette réunion a remporté un grand succès et une foule nombreuse occupait tous les sièges avant l'ouverture de la séance. Il faut avouer que cette assemblée, une foiss de plus,

M. L. DUMORTIER

M. CHANDELLIEZ

revêtait un caractère officiel, puisque la Croix de la Légion d'Honneur devait être remise à deux vaillants mutilés, réformés à cent pour cent.

On ne saurait jamais trop vanter l'esprit de camaraderie qui unit toutes les victimes de la guerre en pareille circonstance. C'est vraiment admirable, l'esprit qui guide nos mutilés vers le même idéal qui se résume en ceci : « Tenons-nous les coudes serrés et nous serons forts pour défendre notre noble cause ».

L'âme du groupement, c'est-à-dire « Le père des mutilés », M. Maurice Gibou, ne ménages pas ses paroles et avec son air bon enfant il sut, une fois de plus, secouer les caractères nonchalants et les inciter à défendre les intérêts des mutilés et réformés.

LA RÉUNION

La séance fut ouverte un peu après 10 h., par M. Maurice Gibou, président de l'Union. A ses côtés avaient pris place MM. Pierre François, vice-président ; Charles Vanderrusten, trésorier ; Gaston Platel, secrétaire ; Delle, Alkenbreicher, Bayart, membres du Conseil d'administration ; Lombart, président de la section de Wattrelos, etc., etc.

Le Cercle Symphonique, sous la direction de son nouveau chef, M. Houssier, dont il est inutile de vanter les qualités, exécuta dans la perfection « La Parade des soldats de bois » et « La Marche Italienne ». Des applaudissements très nourris saluèrent cette audition, dont une partie du succès doit être attribuée au jeune et talentueux directeur.

M. Gibou prit ensuite la parole et demanda à la nombreuse assistance de bien vouloir délaisser cigarettes et pipes afin de ne pas incommoder les mutilés tuberculeux. Après cette demande, il nomma les membres de l'Union décédés depuis la dernière réunion générale du 11 novembre. A l'appel de ces chers disparus, un calme respectueux régna dans la vaste salle et chacun sembla se recueillir pour respecter la mémoire de ceux qui n'y sont plus.

M. Gaston *Platel* donna ensuite lecture du procès-verbal de la dernière assemblée du 11 novembre et M. Charles *Vanderrusten* exposa la situation financière, les rapports n'ayant fait l'objet d'aucune observation, furent adoptés à l'unanimité des membres présents.

M. Alfred *Bayart*, au nom de la Commission de contrôle à laquelle MM. Dupire et Delcroix apportent leur concours dévoué, adressa ses félicitations au trésorier pour la bonne gérance des intérêts de l'Union. Le Conseil d'administration, par la voix de M. Gibou, fit également l'éloge de M. Vanderrusten, pour son excellente gestion.

Il fut procédé, après hommage, à la réélection des membres de la commission de contrôle, à qui est venu se joindre M. Jules Lecomte.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. Gibou tint à féliciter M. Henri Demaline, grand mutilé de guerre, président de la sous-section de Leers, qui vient d'obtenri la rosette de la Légion d'Honneur.

M. Pierre François, au nom de tous, tint à démentir des faux bruits ayant trait à la démission de M. Maurice Gibou, au titre de président de l'Union. Suite à un changement de situation, ce dernier s'est vu dans l'obligation de quitter plusieurs groupements dont il faisait partie, mais cela n'est pas une raison pour que l'âme des mutilés quitte la belle association qui lui tient à cœur. Il restera tant que cela sera possible, président de l'Union à laquelle son attachement est acquis. Il faut donc écarter tout esprit de doute et affirmer que M. Gibou est toujours présent au poste qu'il ne tient pas à abandonner d'aussi tôt.

« RESTONS UNIS »

C'est une parole de M. Gibou, demandant à tous de rester groupés dans l'intérêt des mutilés. Il avoua qu'il se trouva dans l'obligation de quitter la Fédération du Nord, ainsi que le Comité départemental, où il fut remplacé par MM. Pierre François et Bertrand Bourgois. Il ne faut pas croire, dit-il, que je vais abandonner l'Union, depuis 15 ans que j'en fais partie.

Il causa ensuite des droits des A.C. et Victimes de la guerre, auxquels le gouvernement veut porter atteinte. Ce droit a été acquis, il faut qu'il le reste et, s'il le faut, nous irons protester à Paris. Malgré l'accalmie actuelle, suite au vote de la Chambre et du Sénat, le danger existe toujours et il est indispensable que nous restions unis pour défendre nos intérêts. Sans causer polotique, M. le président critiqua sérieusement MM. Chéron et Caillaux, qui semblent vouloir faire admettre « qu'ils ne comprennent pas pourquoi les A.C. et mutilés ont fait la guerre ».

C'est un peu la raison qu'a poussé M. Piétri, député de la Corse, à suivre le même point de vue.

Pourtant le Sénat est resté hostile devant de telles réflexions et il a compris que Clemenceau avait raison lorsqu'il disait que les A.C. avaient des droits sur le reste du pays. On ne doit donc pas y toucher, puisqu'ils sont acquis.

La juste intervention des sénateurs a eu pour résulter de faire capituler M. Joseph Caillaux, mais, jusqu'à présent, rien n'est définitif, puisque depuis quelques mois il a fallu que la question fut examiné par les ministère Herriot, Boncour et Daladier. Ces changements ne sont pas fait pour améliorer la situation et nous nous trouvons toujours dans un cantonnement d'alerte.

Il s'agit, avant tout, de rester unis et de se tenir prêt à intervenir quand le moment se présentera et prouver qu'il ne faut pas toucher aux droits chèrement acquis. Restez vigilants, c'est le seul conseil que j'ai à vous donner, pour arriver à un bon résultat.

Cet exposé fut salué par des applaudissements très nourris.

M. Gibou causa ensuite de la vie du foyer et des sections annexes : chorale, cercle symphonique, jeu de boules, jeu de cartes, cercle dramatique, ping-pong, etc...

Il fit surtout ressortir le concert qui sera donné le 25 courant, à l'Hippodrome Théâtre par le Cercle Dramatique, avec la savante collaboration du Cercle Symphonique et de la chorale. Cette représentation sera gratuite et uniquement réservée aux membres de l'Union des Mutilés, ainsi qu'à leurs familles. Un programme de grande envergure est mis au point actuellement et on peut affirmé que le premier acte de la « Fille du Tambour-Major » sera interprété sous la direction de M. Fernand Bauduin.

LA SOUSCRIPTION

M. Gibou fit remarquer que le placement des billets de la grande souscription annuelle tournait en longueur. Il est nécessaire que chacun en « mette un coup », car il faut en terminer au plus tôt avec cette tombola. Il fait un pressant appel près de tous les membres et demande que chacun fasse son possible pour liquider les derniers carnets.

Il causa d'une « Journée des Mutilés », qui aurait lieu dimanche prochain 12 mars, pour la clôture définitive de cette souscription qui traîne depuis quelques mois. A cet effet, il fait appel aux membres de l'Union, qui voudront bien se charger du placement des billets et demande à ces derniers de se faire inscrire à la permanence par M. Bertrand Bourgois.

UNE TOUCHANTE CÉRÉMONIE

Vint ensuite l'heure solennelle de la remise officielle de la Croix de la Légion d'Honneur à MM. Gaston Chandellier et Louis Dumortier. En termes succincts, M. Gibou rappela les mérites de ces braves mutilés, qui ont perdu une partie de leur corps en défendant leur Patrie et la bonne cause de la paix universelle.

Lorsqu'il eut épinglé le ruban rouge sur la poitrine de ces braves, une vibrante « Marseillaise » retentit dans la salle et tout le monde debout, avait les yeux dirigés vers l'estrade où les nouveaux décorés étaient entourés de leurs camarades légionnaires.

De nombreuses gerbes furent remises aux « jeunes » chevaliers, qui recurent les chaudes félicitations de l'auditoire.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il fut ensuite procédé au renouvellement partiel du Conseil d'administration. Le scrutin a permis d'enregistrer le résultat suivant :

Platel Gaston, secrétaire sortant, réélu ; Dubois Maurice, trésorier sortant, réélu ; Baert Auguste, Delberghe Albert, Dhellander Albert, Delle Albert, Capelle Jean, Marthe Marcel, Briet Georges, tous conseillers sortant, réélus; Bauduin Fernand, nouveau candidat, élu.

M. Maurice Gibou a été réélu président pour une période de 4 ans, à l'unanimité des votants.

Halle Flipo, 1/2 kg. café 7.50, Gruyère 6 f.

UNE TRÈS INTÉRESSANTE EXPOSITION ARTISTIQUE

Nombre d'amateurs d'art ont mis à profit le repos de la journée dominicale pour aller contempler les quelques cent photographies qui forment l'exposition de l'Amicale-Photo.

En des temps révolus aujourd'hui, d'aucuns ont contesté aux photographes le nom d'artistes. Ceux-ci, par leur talent, ont su faire justice de ces allégations de leurs détracteurs.

Ce talent dont nous parlons, éclate majestueusement dans les clichés qu'avec un tact parfait, le comité de l'Amicale-Photo a su choisir pour parer, durant plusieurs jours, les murs de sa salle de réunion.

Les sujets les plus divers, si nous osons nous exprimer ainsi, ont été traités par la plaque sensible, qui a mis en relief les beautés imperceptibles au pinceau.

Plus de vérité, moins de floriture, tels sont les avantages présentés par la photographie.

Il est exact, surement, que l'on s'émeut moins devant une photo que devant un tableau... Et pourtant, allez visiter l'exposition qui se tient au Café Dubus, 181, Grande-Rue, et sous vous ferez une opinion personnelle qui pourra servir de conclusion à ces quelques lignes.

UNE RÉUNION DE L'A. R. A. C.

La section roubaisienne de l'Association Républicaine des Anciens Combattants s'est réunie, hier, dimanche, à 15 heures, à la Brasserie des Orphéonistes, 126, rue de la Gare.

Tour à tour, MM. Delmarre, secrétaire régional et Boeredon, délégué à la propagande, ont exposé les buts de l'A. R. A. C. et les revendications des A. C. affiliés à leur fédération.

En fin de séance, l'ordre du jour suivant a été voté :

« Un groupe d'anciens combattants roubaisiens, appelés par la section de Roubaix de l'Association républicaine, après avoir entendu les camarades Delmarre et Boeredon, décident de se dresser contre tous les projets gouvernementaux actuels menaçant les droits acquis des A. C. ; flétrissent l'attitude des dirigeants des A. C. qui, cependant, invités à ce meeting, n'ont pas osé venir exposer leurs points de vue devant les attaques gouvernementales ;

» Malgré la dérobade de leurs chefs, les A. C. prennent l'engagement de se serrer les coudes et de former un vaste front unique ;

» Ils se séparent aux cris de Vive le front unique à la base ! A bas les projets gouvernementaux contre les droits acquis ! A bas la guerre et vive l'A. R. A. C. ! ».

ESSUYEZ VOS PIEDS, S.V.P.
3.000 Tapis brosse à partir de 5 fr.
FAMEUBLEMENT GÉNÉRAL, Roubaix

Le Gala de Comédie des Amicales J.-J.-Rousseau, Voltaire, Jean-Macé et Michelet

Les Amicales des anciennes élèves des écoles de la rue de l'Ommelet et de la rue Saint-Vincent, des anciens des écoles des rues Delezenne et Decrême, ont groupé leurs efforts, pour mettre sur pied un gala de comédie, qui a été présenté hier dimanche, à 16 heures, au Foyer des Amicales Laïques, 42, rue d'Alsace.

Ce concert, organisé au profit de leur caisse de secours, a été couronné d'un franc succès, à quelque point de vue que l'on se place.

Parmi la nombreuse assistance, nous avons remarqué la présence du Président de la Fédération des Amicales Laïques et de Mme Duburcq ; de MM. Danel, Boulse, directeurs d'école ; des membres du corps enseignant des quatre écoles et de délégués cantonaux.

Quant à la représentation, elle fut impeccable. Le Cercle Symphonique Jean Macé, qui comprenait quarante exécutants dirigés par M. Verdonck, interpréta d'excellente manière divers morceaux, dont la valse de R. Berger : « Amoureuse », que le public apprécia beaucoup.

Un vaudeville, « Les forfaits de Pipermans », de Chevat et Duru, et une comédie, « Les joies du foyer », de Maurice Hennequin, furent rendus de bonne façon par les excellents artistes du Théâtre Populaire, parmi lesquels il convient de citer Mlles Yvette Morval, Zelmeer et Aurore Sergy ; MM. Demailly, Godart, Verschet.

La soirée de l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Institut Turgot de Roubaix

Le second bal d'Hiver de cette très importante association a emporté samedi dernier son traditionnel succès.

Dans la superbe salle du Collisée, une affluence nombreuse se pressait dès 21 heures et aux accents d'un jazz parfait les couples gracieux ont évolué jusqu'à une heure très avancée de la nuit. Les toilettes étaient ravissantes et la bonne harmonie de solidarité n'a pas perdu ses droits ; l'entrain et la gaieté furent le facteur primordial.

Bonne soirée de plus à l'actif de cet important groupement local qui compte plus de 2.000 membres.

ENCORE 10 JOURS DE VENTE
ANNEXE DES
GALERIES
MAMAN LOUISE
Profitez des GROS RABAIS en
SALLES A MANGER — SALONS
CHAMBRES
Choix de CHAISES-LONGUES et DIVANS

LA TOMBOLA DES COMMERÇANTS DU PILE

Dans sa dernière réunion la Commission a décidé la mise en circulation de ses billets de tombola.

Dès ce jour les clients peuvent, pour tout achat chez les commerçants, ayant la pancarte d'adhérent à leur vitrine, réclamer gratuitement les billets de tombola. Les commerçants n'ayant pas encore de billets pourront s'en procurer chez M. Deraedt Désiré, 12, place Carnot, Roubaix.

Un projet de concours de ballons est à l'étude pour les fêtes de Pâques. La date de vente des cartes pour y participer sera annoncée dans nos colonnes.

FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE

Secours distribués pour la semaine du 26 février au 4 mars : Chômeurs à 7 fr., 3.566 ; chômeurs à 4 fr., 354 ; conjoints à 4 fr., 933 ; ascendants à 4 fr., 42 ; mineurs à 3 fr. 50, 2.018 ; soit un total de 6.913 personnes, pour une somme globale de 258.504 fr.

A cette somme viennent s'ajouter les subventions exceptionnelles allouées par la ville aux Caisses syndicales de chômage qui, pour la semaine du 19 au 25 février 1933, se sont élevées à 7.153 fr. 41.

L'APPLICATION DU SENS GIRATOIRE GRAND'PLACE

La série des travaux entrepris en vue de la modification de la circulation sur la Grand'Place, se poursuit à une cadence accélérée. Ces jours derniers, nous avons annoncé la pose d'une borne lumineuse à l'extrémité du refuge du tram D.I. et la création d'un parc d'autos dont les limites sont visiblement marquées par des lignes « cloutées ».

La journée de jeudi a permis, aux ouvriers électriciens de procéder à l'installation de deux pylônes électriques à chaque extrémité du nouveau refuge nouvellement établi face aux cafés situés entre le Contour Saint-Martin et la rue du Vieil-Abreuvoir. Ils seront dotés d'une forte lampe, qui jetera son faisceau lumineux sur ce coin sombre et imparfaitement éclairé.

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE FÉVRIER 1933

Au cours du mois de février : 130 enfants (59 du sexe masculin et 71 du sexe féminin) ont vu le jour à Roubaix durant le fois de février 1933 ; 68 mariages ont eu lieu et 1 divorce a été prononcé ; 204 personnes (126 du sexe masculin et 138 du sexe féminin) sont mortes ; sur ce nombre 61, dont 11 étrangères à la ville, ont succombé à l'hôpital.

La mortalité moyenne des cinq dernières années pour le mois de février est de 187 ; elle fut, pour janvier 1933, de 223 ; 23 enfants de moins de 1 an sont morts, soit 17,6 % des naissances.

La tuberculose a fait 15 victimes, soit 5,9 % de la mortalité totale.

Le cancer a provoqué 9 décès.

Les maladies épidémiques en ont amené 18, savoir fièvre typhoïde 1 (personne étrangère à la ville), rougeole 6, grippe 6, érysipèle 2.

Le Service d'Hygiène a fait procéder à 51 désinfections.

Sur 5 échantillons d'eau pour l'alimentation soumis à l'analyse chimique, un seul a été reconnu mauvais.

Il a été procédé à 90 recherches bactériologiques et 4 examens de sang.

Durant le mois de février, le dit Service a délivré les autorisations concernant la constructions de 20 habitations et 42 permis relatifs à des transformations diverses dans des immeubles.

COURS PROFESSIONNELS COMMERCIAUX DE L'INSTITUT TURGOT

Les cours du soir de sténographie et de dactylographie reprendront à partir du 7 mars, aux jours et heures habituels.

Sociétés et Comités

FANFARE DE TROMPETTES « LES DÉVOUÉS ». — Tous les membres qui seraient libres mardi après-midi, sont priés d'assister aux funérailles du secrétaire, Louis Chantraine.

Réunion au local en tenue sans instrument, à 13 h. 45.

UNION DES COMMERÇANTS DE LA RUE DE LANNOY. — Les commerçants de la rue de Lannoy sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le mercredi 8 mars, à 8 h. 30 au siège, café Delmarle, 130, rue de Lannoy. Des questions très importantes, et l'organisation pour l'exposition de printemps, devant être traitées à cette réution, la présence de tous les commerçants est indispensable.

JEUX DIVERS

Ping-Pong des « Oing ». — Bat. Mutilés P.P.C (1) par 5 à 3 et 4 à 3 — P.P. Wattrelos (1) par 4 à 3 et Pingonins P.P.C. (1) par 6 victoires à 1. — Dimanche 12 mars, entraînement pour les joueurs prenant part au tournoi du P.P.C.N.

ETAT-CIVIL

Naissances : Emilienne et Emile Vermandère, rue des Longues-Haies, 369. — Françoise Deghouy, rue Sébastopol, 60. — André Coussart, de Wattrelos. — Eliane Jeanlin, rue Fourcroy, 22.

Décès : Louis Delnatte, 67 ans, rue Jeanne-d'Arc, 32. — Joseph Browart, 21 ans, rue des Arts, 216, Cour Thiers, 4. — Henri Bot, 73 ans, rue de Rome, 74, Cour Léon-Olivier.

Pompes Funèbres Génles, 49, r. Sébastopol
Rx. Organis. complète de Convois, T. 306

WATTRELOS

LA RÉUNION DES COMBATTANTS RÉPUBLICAINS

Dimanche, à 15 h. 30, au siège, 27, rue Carnot, s'est déroulée en présence d'une pombreuse assistance, l'assemblée générale des anciens combattants républicains. Elle fut présidée par MM. Dubrunfaut, président de la Fédération départementale, ayant à ses côtés MM. Fiévet, président des Jeunes Pacifistes de Roubaix ; Lerouge, président de la section de Wattrelos des A. C. républicains ; Papegay, secrétaire, et des membres du comité.

M. Lerouge présente MM. Dubrunfaut et Fiévet à l'assistance. Il montre ensuite aux sociétaires les avantages de la mutuelle-retraite.

Après avoir dit son désappointement de voir le peu d'assistants à la réunion, alors que la société compte plus de 500 membres, il demande aux membres de faire de la propagande pour le recrutement. M. Papegay lit ensuite le procès-verbal de la réunion précédente qui est adopté à l'unanimité.

C'estau tour de M. Dubrunfaut à prendre la parole, avec son autorité habituelle, il cause de la grave question de la paix, troublée à l'heure actuelle par certains personnages allemands. Il demande de travailler pour réaliser l'entente parfaite entre tous les peuples. Il invite aussi les membres à prendre part à une exposition de prisonniers civils, dont il lit le règlement. Il est l'objet de chaleureux applaudissements.

M. Papegay lui succède pour donner lecture du rapport moral. M. Bataille, trésorier, expose alors la situation financière, laquelle se présente avec un excédent de recettes de 318 fr. 45.

M. Fiévet, président des Jeunesses Pacifistes, donne un tableau saisissant des horreurs de la prochaine guerre. Il dit le but des Jeunesses Pacifistes, qui est de continuer l'œuvre pacifiste menée par les anciens combattants républicains. Les applaudissements nourris dont il fut salué, montrèrent qu'il avait été admirablement compris par les auditeurs.

Au cours de la réunion, plusieurs membres de la société furent nommés membres.

Il fut procédé à la formation d'une section pacifiste à laquelle de nombreuses femmes adhérèrent.

Une brillante tombola termina cette réunion.

Dispensaire antituberculeux, rue des Prés. — Semaine du 6 au 12 mars. Consultations mardi 7 et jeudi 9 mars, dans la matinée ; samedi 11 mars, dans l'après-midi. Pour la consultation de mardi se présenter, de 8 h. 30 à 9 h. 30.

Secours du bureau de bienfaisance. — La distribution des bons de pain et charbon aux personnes inscrites au Bureau de Bienfaisance se fera 1 bis, rue Jean-Jaurès, mardi, 7 mars, de 9 à 11 h. 30. Se munir de la carte d'identité.

Etat civil. — Naissance : Jean Fracaek, rue des Bons-Enfants, 40.

Décès : Auguste Decottenie, 95 ans, rue de la Poste, 23 ; Emile Vermulen, 50 ans, rue du Mont-à-Leux, 494 ; Henri Delgrange, 74 ans, sentier de l'Hôpital, 8.

CROIX

UNE BELLE EMBARDÉE

Hier dimanche, vers 15 h., M. Jules Bonte, horticulteur, rue Jean-Jaurès, 175, venait de Roubaix et se dirigeait vers son domicile, pilotant une automobile, lorsque soudainement par suite de l'éclatement d'un pneu arrière, sa voiture fit une terrible embardée.

Elle accrocha tout d'abord un pylone électrique, puis montant sur le trottoir, rasa les murs sur un parcours d'une dizaine de mètres. M. Bonte réussit, non sans peine à rétablir sa direction et à stopper.

Cet accident, bénin en lui-même, aurait pu se terminer de façon tragique. En effet, l'automobile monta sur le trottoir à l'endroit même où quelques secondes auparavant de nombreux voyageurs stationnaient pour prendre le tramway « F ».

Les dégâts sont assez importants